

Du 26 juillet au 5 août, notamment dans les domaines de la justice, de la police, de la gendarmerie, de l'administration pénitentiaire, de la sécurité civile ainsi que des transferts de compétences aux autorités locales.

Par ailleurs, cette mission travaillera sur la mise en œuvre des accords conclus en matière institutionnelle. Dans ce cadre, elle rencontrera des responsables politiques et des parlementaires de la Nouvelle Calédonie.

Cette mission se traduira par un rapport qui doit être rendu en octobre.

.